

Création d'une ligne électrique 400 000 volts aérienne à deux circuits entre Fos-sur-Mer et Jonquières-Saint-Vincent

Contribution du groupe EDF

L'urgence planétaire est aujourd'hui un constat et pas une hypothèse.

Elle est construite sur la base d'un déficit écologique ancien et constant, entre l'impact des activités humaines et la biocapacité du système Terre à les absorber.

Face à cette situation, rétablir l'équilibre entre ces deux dimensions impose le déploiement de beaucoup de solutions essentielles, dont la lutte pour le réchauffement climatique fait partie.

La condition associée fondamentale pour maîtriser les effets du dérèglement climatique est connue : il s'agit d'éradiquer le recours aux énergies fossiles pour limiter drastiquement les émissions de CO2 et viser la neutralité carbone à l'échéance de 2050.

Si la réduction importante de nos consommations de toutes formes d'énergie (40% sur les trois prochaines décennies), le recours massif à la chaleur renouvelable et le développement de l'innovation à grande échelle (50% des solutions nécessaires pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 n'existent pas) constituent des conditions essentielles, la condition fondamentale du succès attendu passera par une électrification de grande ampleur de beaucoup de nos usages dans tous les secteurs de consommation énergétique :

- Bâti tertiaire et d'habitation
- Industrie
- Agriculture
- Espaces publics
- Mobilités (terrestre, maritime et aérienne)

Cette électrification massive de nos usages présente plusieurs corollaires :

- Une production électrique bas carbone en augmentation de 35 à 40% en volume et des programmes industriels de très grande ampleur pour les filières électronucléaires et renouvelables sur le plan national (à un niveau d'intensité capitaliste et économique jamais connu dans l'histoire française)
- Des impacts conséquents, durables et nécessaires, pour faire le lien entre production et consommation d'électricité, sur les infrastructures de réseaux de transport (RTE) et de distribution (ENEDIS)

C'est dans ce cadre qu'est placé le projet de construction d'une nouvelle ligne 400kV entre Jonquières Saint Vincent et Fos sur mer.

Celle-ci devra en effet satisfaire trois enjeux fondamentaux :

- Garantir la sûreté de fonctionnement du système électrique national, par un parfait et constant équilibre des flux sur les réseaux de transport entre les différentes zones de consommation et de production électrique (le réseau national a connu dans son histoire deux grandes périodes d'équipements structurants, celle d'après-guerre dans les années 50 et celle des années 80 correspondant à la construction du parc électronucléaire)
- Garantir la sécurisation du réseau électrique de la région Provence Alpes Côte d'Azur, en anticipant les effets de la décarbonation de son économie régionale
- Satisfaire les besoins très conséquents de puissance électrique de la zone électro-portuaire de Fos sur mer, indispensables à la décarbonation et à la pérennité des industries existantes ainsi qu'à l'accueil de nouveaux projets d'importance.

C'est pourquoi le Groupe EDF, fidèle à sa raison d'être de construire un avenir neutre en CO2, à sa mission historique de service public de l'électricité et à son rôle fondamental dans la politique énergétique nationale et à sa transition énergétique, est complètement favorable à la construction de cette nouvelle ligne 400kV entre Jonquières Saint Vincent et Fos sur mer.
